

jamais leurs besoins essentiels comblés par manque de ressources. Cinquièmement, les multiples programmes de création d'emplois et d'aide sociale ne sont donc, en définitive, que des cataplasmes sur des jambes de bois, et il faudrait être aveugle pour ne pas s'en rendre compte.

D'ailleurs, le présent gouvernement lui-même s'en rend compte, puisqu'on a annoncé la semaine dernière que plus d'un milliard de dollars serait mis, non pas en circulation, mais à la disposition des industries canadiennes, en vue de la création d'emplois et pour enrayer la pauvreté. Cela montre l'échec administratif du gouvernement à régler le problème. La solution ne peut donc pas être ailleurs que dans une réforme monétaire en profondeur, axée essentiellement sur l'individu, pour lui assurer une sécurité financière, quelle que soit sa situation, tout en respectant sa liberté personnelle.

Pour ce faire, il faut axer la réforme monétaire en profondeur sur la nécessité, pour tout Canadien, de remplir son rôle de consommateur à part entière, s'il est exclu du cycle de la production par un problème hors de son contrôle. C'est ainsi seulement que nous réussirons à solutionner le problème fondamental, c'est-à-dire le paradoxe suivant: comment se fait-il que la pauvreté soit si grande dans un pays si riche?

Voilà pourquoi je ne puis concevoir que la réforme fiscale proposée solutionnera une partie du problème économique canadien. Cette réforme fiscale n'est que de la poudre aux yeux. On tourne en rond dans un système qui, en définitive, crée systématiquement la pauvreté au lieu de l'enrayer.

Je veux donc réclamer, au lieu d'une réforme fiscale compliquée qui ne réglera rien, une réforme monétaire en profondeur pour assurer l'épanouissement sain et normal de tout Canadien, indépendamment de sa langue, de sa race, de sa religion ou de l'épaisseur de son portefeuille.

[Traduction]

M. Faulkner: Monsieur le président, mon intervention va être courte à cette étape de l'étude du bill article par article, car, comme le comité le sait, l'étude de l'article 1 permet un débat d'une assez grande envergure. Je vais être très précis. A l'étape de la deuxième lecture, j'ai dit, qu'à mon avis, on ne devrait pas retarder inutilement l'adoption de ce bill. Je pense que c'était le cas, car il y a eu tant de discussions dans le pays sur cette réforme fiscale. Je pense que le Parlement ferait preuve d'honnêteté vis-à-vis des citoyens et entreprises du Canada, ainsi que de tous ceux qui participent à l'économie, en s'employant à définir le plus tôt possible les règles de base qui s'appliqueront à eux.

• (4.10 p.m.)

J'ai également apporté mon soutien général aux mesures à l'étude. J'ai réclamé fortement, dans le passé, des exemptions supérieures, spécialement pour les citoyens âgés. Elles figurent dans ce bill. Un certain nombre d'autres dispositions que nous, de ce côté de la Chambre, avons réclamées, figurent également dans ce bill et devraient être approuvées.

La seule raison pour laquelle je prends la parole maintenant, monsieur le président, est que j'ai eu une réunion importante et très intéressante dans ma circonscription, la semaine dernière, avec des membres de la Peterborough Credit Union. La réunion était organisée par les membres et ce qui m'a frappé le plus, c'est le ton et l'esprit de raison dont toutes ces personnes ont fait preuve. Elles n'ont pas essayé de vilipender le gouvernement; elles n'ont jamais

remis en question les intentions du gouvernement, mais m'ont simplement présenté leur cas en soulignant les implications du bill pour les caisses de crédit. J'ai été tellement impressionné par la haute qualité d'esprit et de mesure de leurs instances que j'ai pensé qu'il serait bon d'exposer leur cas ici même au secrétaire parlementaire du ministre des Finances ainsi qu'au ministre des Finances lui-même.

Monsieur le président, dans ce débat, d'autres honorables députés ont fait mention des inquiétudes exprimées par les caisses de crédit, les coopératives et les représentants des caisses populaires, au sujet des implications des dispositions du bill. Il y a environ une semaine, des amendements ont été présentés par le ministre, qui modifient sérieusement la portée des dispositions originales du bill. Je pense que ces amendements répondent aux objections et aux inquiétudes exprimées par les représentants des caisses de crédit. Dans mes discussions avec ceux de Peterborough, ils m'ont signifié leur approbation.

Il est important, je pense, lorsque les électeurs font connaître leurs objections et leurs craintes, que la Chambre se préoccupe de ces motifs d'inquiétude, soit en tant que Chambre des communes soit en tant que comité plénier. J'aimerais lire quelques passages d'une ou deux lettres que j'ai reçues afin d'illustrer les opinions qui se font jour dans le courrier de mes électeurs. Voici un passage d'une lettre que m'a adressée une dame qui habite Harvey Street à Peterborough:

Les caisses de crédit existent au Canada depuis 50 ans et j'en suis membre depuis 35 ans.

Cette association bénévole m'a été d'un grand secours lorsque les banques refusaient de m'aider.

De nombreux citoyens de Peterborough ont fait la même expérience que moi. Si l'on multiplie ce nombre par toutes les localités du Canada où existent des caisses populaires, on atteint le chiffre de plusieurs millions de Canadiens qui ont reçu une aide de cette sorte.

Voici ce que m'écrit une dame de Lakefield Ontario, la localité où j'habite:

Étant au service d'une caisse de crédit, je suis bien placée pour juger l'aide que les caisses apportent à ceux qui ne peuvent en obtenir ailleurs; la caisse m'a été d'un grand secours en plusieurs occasions.

Ce qui ressort de ces deux lettres, et de celle que je lirai par la suite, c'est que les caisses de crédit ont apporté une aide inestimable à un grand nombre de citoyens à qui les autres établissements financiers avaient refusé leur concours. Les caisses aident les gens principalement en leur donnant les moyens de remédier eux-mêmes à leurs problèmes et ont rendu de cette façon des services au pays là où les autres institutions financières ont échoué. Il importe, je pense, qu'on le reconnaisse.

Voici une lettre de M. Phillip Day qui compte parmi les personnalités de marque du mouvement des caisses de crédit dans la région de Peterborough. Il écrit ceci:

Je vous écris cette lettre pour vous faire part de mon inquiétude sur le sort des caisses de crédit. Vous n'ignorez certes pas que ces organismes ont rendu des services inestimables à des millions d'intéressés qui, au cours des années, ont eu besoin d'une aide financière à des taux d'intérêts raisonnables et conformes à la morale.

C'est là, à mon avis, un point extrêmement important.

Monsieur le président, les caisses de crédit diffèrent entre elles. Il y en a qui détiennent des réserves considérables, comme il y en a d'autres qui exercent, dans certaines provinces, une activité comparable à presque tous égards, à celle des banques. Il serait malvenu de prétendre qu'elles ne devraient pas assumer le même fardeau fiscal que